



Une conférence organisée par



**Conférence « Assurer un environnement durable : l'accès à l'eau »**  
**19 Novembre 2008 à la Fachhochschule de Kehl**

Entre 1990 et 2002, la part de la population des pays en développement ayant accès à l'eau potable est passée de 71% à 79%.

Les plus grands progrès ont été enregistrés par l'Asie du Sud. Pourtant, en 2002, 1,1 milliard d'êtres humains n'ont toujours pas accès à des sources aménagées. L'Afrique subsaharienne compte 42% de populations non équipées et les entraves (conflits, instabilité politique, non-urgence des travaux d'adduction et d'assainissement) sont à redouter, la population croissant rapidement. La gestion de l'eau dans les villes africaines reste aujourd'hui un problème réel, et plus particulièrement la question de la pérennité des micro-projets.

Les deux intervenants présents à la conférence de Kehl, Mme **MESSER**, géographe et experte des problèmes liés à l'eau potable dans les pays en développement et M. **DISTER**, Directeur de WWF-Auen Institut, se sont ainsi penchés sur le problème de l'accès à l'eau et les moyens de remédier à ce problème.

Cette conférence, modérée par M. **RECK**, journaliste à Mittelbadische Presse, a accueilli un public d'une centaine d'étudiants strasbourgeois et allemands.

Dans les pays en développement, la crise de l'eau est liée à divers facteurs historiques, politiques et économiques ; il ne s'agit pas d'un simple problème technique. Face à une situation de pénurie en eau et d'incapacité des institutions en place à répondre aux besoins de la population, cette dernière multiplie les modes d'accès à l'eau.

L'accès à l'eau peut ainsi se faire directement si la population est en mesure de posséder un équipement tel qu'un branchement individuel ou un puit plus ou moins profond. Dans les quartiers proches des canalisations, les habitants peuvent installer un branchement individuel. Cette alternative est encore relativement limitée et elle ne touche que les populations ayant un salaire suffisant. L'utilisation des puits reste encore une pratique très développée dans de nombreuses villes africaines.

La population qui ne peut installer d'équipement se débrouille pour accéder à l'eau en fonction de ses moyens. Ces populations sont alors dépendantes des intermédiaires tels que les voisins, fontainiers ou revendeurs ambulants. La population peut également chercher l'eau gratuite, souvent de mauvaise qualité, aux rivières ou lacs.

A côté de ces modes individuels d'accès à l'eau, depuis une dizaine d'années des équipements collectifs pour approvisionner des milliers de citoyens apparaissent dans les grandes métropoles africaines.

Elles prennent le plus souvent la forme d'un forage profond, d'une citerne et de quelques robinets. Les puits ou les bornes fontaines ne sont pas nouveaux dans les villes africaines. L'originalité réside dans les modes de gestion et les montages complexes que ces infrastructures suscitent. Pour accéder à l'eau, de nouveaux collectifs se créent au sein des quartiers. Ces groupes de citoyens s'organisent en Comités de Développement.

Ces comités émanant de la volonté des habitants ont pour objectif d'améliorer les conditions de vie dans les quartiers. Ils collectent de l'argent pour financer un projet, interpellent les acteurs de la distribution de l'eau : ministère, société, municipalité pour accéder à un équipement par exemple.

Aujourd'hui, les Organisations internationales travaillent soit directement avec eux à travers des programmes, soit tentent de les imiter dans d'autres quartiers. Force est de constater que la politique actuelle de la société de distribution de l'eau, mais également celle des Nations Unies ou de la Banque Mondiale, est de faire intervenir les acteurs internationaux au niveau de la gestion de l'eau au sein des quartiers et cela à cause de l'incapacité actuelle du réseau à répondre aux besoins de l'ensemble de la population. Des partenariats collectif-bailleur se multiplient. Une régulation est aujourd'hui nécessaire pour résoudre le problème d'accès à l'eau potable.

La pérennité de la gestion des forages communautaires est cependant incertaine. Tant que les ONG internationales sont présentes sur le terrain cela ne pose pas de problème. Mais que va-t-il se passer une fois que ces intervenants extérieurs vont quitter à terme ces quartiers ? Les populations vont-elles continuer à gérer ces équipements ? En effet ces comités ne sont pas tous prêts à continuer une gestion commune. Ils sont fragiles et se sont créés pour répondre à un besoin précis, parfois sous la pression des bailleurs.

La décentralisation donne plus de pouvoir aux autorités locales qui encouragent l'intervention de la population et des acteurs privés dans la gestion des services urbains. A Dar es Salaam (Tanzanie) par exemple, les collectifs d'habitants sont réappropriés par les municipalités. Ils deviennent acteurs de la gestion urbaine. La gestion communautaire est institutionnalisée. Les citoyens en créant les collectifs de quartier ont participé au changement. Ils ont dépassé les associations traditionnelles présentes en ville et ont créé des collectifs pour la mise en place et la gestion d'équipement.



### **Biographie des intervenants :**

Dr. **Valérie MESSER**, géographe et enseignante à la **Faculté de Géographie et d'Aménagement** de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg

Dr. **Emil DISTER**, Directeur de l'antenne **WWF-Auen-Institut**.

Modérateur : **M. Reinhard RECK**, journaliste à Mittelbadische Presse, Offenbourg.